AIGLE - DDTM34



UTILISATION DU SERVICE NUMÉRIQUE AIGLE

Cette fiche présente et détaille l'ensemble des fonctionnalités d'AIGLE, et comment les exploiter.

1 - Qu'est-ce qu'AIGLE?

- Un service numérique développé par la DDTM34 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault), en partenariat avec la Fabrique Numérique.
- AIGLE est accessible depuis l'adresse URL : https://aigle.beta.gouv.fr/
- Il est préconisé d'utiliser les navigateurs web Chrome ou Firefox
- Il s'agit d'un outil permettant de repérer automatiquement, en faisant appel à l'intelligence artificielle, les constructions et installations illégales sur le territoire.
- Le principe repose la comparaison de photos aériennes ou satellites d'années différentes qui permet d'identifier des « objets » nouveaux ou déjà existants sur des parcelles sur lesquelles il ne devrait rien y avoir car inconstructibles.
- L'ensemble des détections est représenté sur une cartographie avec des carrés ou des ronds de couleurs différentes représentants les différents types d'objets c'est à dire les caravanes, mobil-homes, constructions en dur, piscine et épaves de bateaux.
- À chaque objet est associé des données : parcelle, commune, zones à enjeux (agricole, naturelle, inondable, feux de forêt...). Avec AIGLE, on estime à 30000 le nombre parcelles cabanisées avec une progression de 500 à 1000/an.

2 - Comment se connecter à AIGLE ?

■ Depuis la page de connexion, en renseignant les identifiants qui vous ont été préalablement transmis, puis en cliquant sur *Connexion*.

AIGLE - DDTM34







Page de connexion

Réinitialisation du mot de passe

 En cas de difficulté pour vous connecter, vous pouvez procéder à la réinitialisation de votre mot de passe <u>ici</u>.

3 - Comment utiliser AIGLE?



Vue principale d'AIGLE

- Il s'agit d'une cartographie, qui met en lumière l'ensemble des « objets » représentants le phénomène de cabanisation.
- L'outil, grâce à de nombreux filtres, et autres boutons d'action, permet d'être plus efficace dans le ciblage des constructions et installations illégales sur le territoire.

PRÉFET
DE L'HÉRAULT
Liberté
Egalité
Eraternité

AIGLE - DDTM34



Bouton	Description
Q Rechercher par adresse	Ce bouton permet d'accéder à la vue cartographique de l'adresse sélectionnée, ou de la position actuelle de l'utilisateur.
M	Ce bouton permet de rechercher une parcelle en saisissant les informations de la commune, de la section ainsi que de la parcelle concernée.
了	Ce bouton permet de filtrer les objets, en fonction de plusieurs critères (le score de précision, la prescription, le type d'objets, les statuts de validation et de contrôle, ainsi que les zones à enjeux).
	Ce bouton permet de gérer l'affichage des différentes couches (photos aériennes / orthos, photos satellites / pléiades, cadastre et/ou contours communes ainsi que les différents types de zones à enjeux telles que les zones environnementales, à risque fort, naturelles et agricoles).
Images satellites	Accès rapide qui permet d'afficher ou de cacher les images satellites.
2021 2018 2015 2012	Ce bouton permet de gérer uniquement l'affichage des fonds de carte aérienne (n'agit pas sur le filtre ou l'affichage des objets).
Afficher la légende	Ce bouton permet d'afficher la légende, pour réperer plus facilement le type d'objets, sa détection (par photo aérienne ou satellite), ou encore les différentes zones à enjeux.
+ - •	Ce bouton permet de zoomer ou de dézoomer la carte, et de visualiser plus facilement les différents objets sur un territoire ou sur une parcelle.

PRÉFET DE L'HÉRAULT Liberté Égalité Fraternité

AIGLE - DDTM34



Bouton	Description
п	Ce bouton permet d'ajouter un objet sur la carte, lorsqu'il n'est pas identifié par AIGLE.
53	Ce bouton permet de mettre la carte en mode étendu (mode plein écran).

Afficher la vue Carte vs. la vue aérienne / satellite



 Zoomer ou dézoomer la carte pour afficher les différentes vues (de 200m et au-delà, il s'agit d'un affichage cartographique, à partir de 100m et moins, il s'agit d'une vue aérienne ou satellite).



Vue cartographique



Vue aérienne

Rechercher une parcelle





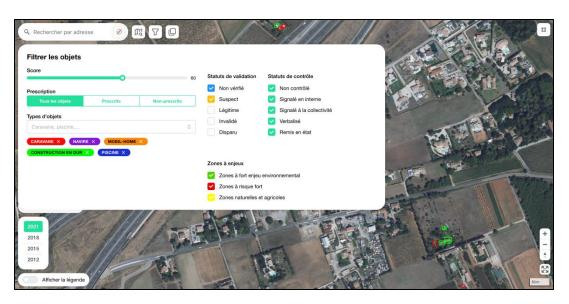
AIGLE - DDTM34



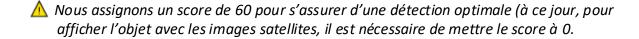
- Saisir dans les champs prévus à cet effet les informations sur la commune, la section et la parcelle recherchée. Les caractères « O » et « O » ne sont pas acceptés.
- Pour visualiser le plan cadastral, il suffit de sélectionner l'option dans le menu Affichage des couches , puis de cocher Cadastre, et de zoomer de 300 à 50m.
- Il est également possible de rechercher une parcelle en saisissant une adresse, et en navigant sur la carte.

Filtrer les différents objets détectés





- Sélectionner ou désélectionner vos filtres, en fonction du type d'objets que vous souhaitez afficher, mais également des statuts de validation ou de contrôle, ainsi que les différentes zones à enjeux.
- Si vous souhaitez étendre votre ciblage, vous pouvez modifier le score de détection.

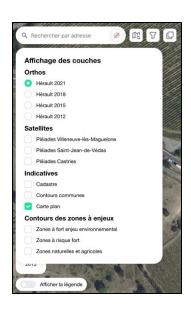


AIGLE - DDTM34



Afficher les différentes couches appliquées





- Sélectionner ou désélectionner les différentes couches en fonction :
- √ du millésime des images aériennes
- √ de la géolocalisation des images satellites
- √ de l'affichage du cadastre
- √ de l'affichage du contour des communes
- ✓ de l'affichage du contour des zones à enjeux

Afficher la légende

Afficher la légende



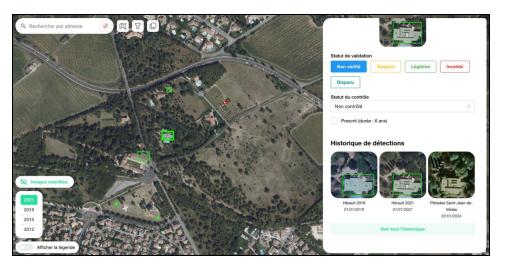
- Sélectionner le curseur en bas à gauche de votre écran pour afficher les informations qui permettent d'identifier les éléments présents sur AIGLE.
- Les objets sont définis par une couleur, et une forme (carré ou rond).
- Les zones à enjeux se définissent en fonction des couleurs indiquées.
- Les parcelles sont mises en valeur avec des pointillés orange.

AIGLE - DDTM34



Sélectionner et visualiser les informations d'un objet détecté





- Sélectionner l'objet concerné en cliquant dessus, une fenêtre sur la droite de votre écran va apparaître, et vous indiquera l'ensemble des informations utiles concernant cet objet (informations générales, type d'objet, la source d'image, le statut de validation et de contrôle, la prescription, et l'historique des détections).
- Plusieurs sont modifiables et vous permettent d'actualiser l'état de situation de l'objet :
 - le type d'objet, si l'outil a détecté un objet qui ne correspond pas à la réalité
 - le statut de vérification et de contrôle, pour actualiser votre action sur le terrain, et mettre à jour la carte en fonction des opérations menées.
 - Pour modifier un objet, il est nécessaire que vous disposiez des droits de modification, rapprochez-vous de votre administrateur.



AIGLE - DDTM34

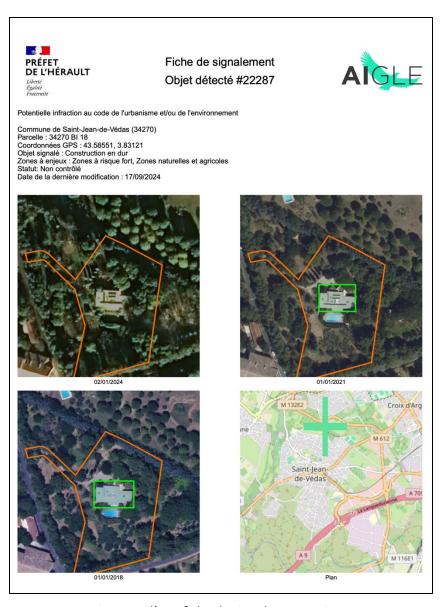


Télécharger une fiche de signalement AIGLE





- Depuis la vue de l'objet, vous pouvez télécharger une fiche récapitulative de l'objet qui reprendra l'ensemble des informations utiles pour vos opérations sur le terrain :
 - ✓ les informations détaillées de l'objet (commune / parcelle / coordonnées GPS, type d'objet, statut, etc..)
 - ✓ les vues aériennes des trois derniers millésimes
 - ✓ la situation géographique



Capture d'une fiche de signalement AIGLE

FICHE MÉTIER



AIGLE - DDTM34



Ajouter un objet non détecté par AIGLE



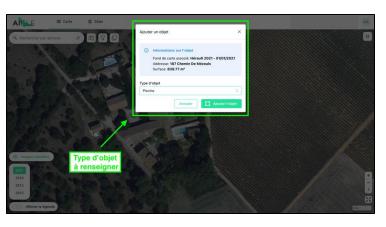
- L'outil étant basé sur l'intelligence artificielle, certains objets peuvent ne pas être détectés (ou sur le terrain, certaines constructions sont très récentes). Il est donc possible de l'ajouter manuellement en cliquant sur le bouton Dessiner un objet, puis en sélectionnant à l'aide du curseur la zone concernée.
- Il suffira ensuite de préciser le type d'objet à appliquer, puis de valider la saisie avec le bouton Ajouter l'objet.



1. Cliquer sur le bouton Dessiner un objet en haut à droite de votre écran



2. Sélectionner / entourer avec votre curseur la zone concernée



3. Définir le type d'objet puis valider avec le bouton Ajouter l'objet